ABATTAGE(S) D'ARBRE(S)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

LISTE DES DOCUMENTS ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES À FOURNIR

- 1. Demande de permis d'urbanisme conforme à l'annexe I de l'arrêté en 2 ex. (3)*
- 2. Note explicative : Détailler les principales raisons (motifs) de l'abattage, le ou les type(s) d'arbre(s) concerné(s),(essence(s), leur nombre, la période envisagée de l'abattage et les mesures de réaménagement prévues (replantation(s). en 2 ex.
- 3. Un rapport phytosanitaire si l'abattage est motivé principalement par des considérations sanitaires.
- 4. Renseignements relatifs au titre de propriété (document datant de moins de six mois) en 2 ex.
 - Et, lorsque le demandeur n'est pas propriétaire du bien : la copie de l'avis au propriétaire conforme à l'annexe II de l'arrêté et le récépissé de l'envoi recommandé de l'avis au propriétaire en 2 ex.
- 5. Photographies significatives du bien (arbre) et du voisinage, en couleurs et au format 10x15 min. (minimum 4 différentes collées ou imprimées sur en 2 ex (3)* une feuille A4)
- 6. PLANS <u>au format A4</u> (A3 quand nécessaire) comprenant : en 3 ex.
 - Plan de localisation (+/-1/5000) : plan des rues avec leur nom et l'indication de la position du bien (croix ou autre marquage, du bon côté de la rue et à bonne hauteur dans la rue), p/ex google maps
 - Plan de situation existante (+/-1/50) : un plan reprenant l'aménagement du jardin/de la zone de recul tel qu'existant aujourd'hui (avec les plantations existantes et la position de la maison et des limites de propriété)
 - Plan de situation projetée (+/-1/50) (détaillant les nouvelles plantations)

Les plans doivent également comporter un cartouche, c'est-à-dire un encadré reprenant :

- les coordonnées du demandeur (nom et adresse),
- l'adresse du bien,
- l'objet (succinct) de la demande,
- le nom et le numéro du plan (1/3, 2/3, 3/3, par exemple),
- une date ainsi que
- la signature du demandeur.
- 7. Cadre avec les arbres à abattre : en 2 ex.

N°	Espèce et variété :	Circonférence à 1,50 m de hauteur :	Hauteur approximative :	Diam. approx. de la couronne :	Âge supposé :

(x)*: Nombre d'exemplaires à fournir en cas d'enquête publique et/ou de commission de concertation.

Nous vous informons que la délivrance de tout permis d'urbanisme pour l'abattage d'arbres est soumise à une taxe communale de 35€ (et est dispensée de l'intervention d'un architecte).